



Adolit pour constructions en bois

Produit de protection du bois prêt à utiliser à base aqueuse exempt de métaux lourds

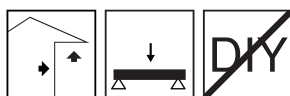
Couleur	Disponibilité			
		Nombre/palette	100	84
	Unités de conditionnement	2,5 kg	5 kg	30 kg
	Type de conditionnement	Bidon en plastique	Bidon en plastique	Bidon en plastique
	Clé de fermeture	03	05	30
	Art. n°			
Incolore	2111	■	■	■
Jaune	2112			■
Brun	2115		■	■

Consommation

Effet préventif contre la pourriture et les insectes lors d'une consommation de 120 ml/m² (= 132 g/m²)



Domaines d'application



- Bois à l'intérieur et à l'extérieur
- Bois non-enterré conformément à N 335-1, GK 1 et 2
- Éléments de construction sous fortes contraintes statiques sous toit (p.ex: charpentes de toit)
- Pour le bois qui n'est pas soumis à des charges statiques
- Peut également être utilisé pour le KVH

Propriétés



- Prêt à utiliser
- Bonne pénétration
- Protection préventive contre les insectes et moisissures qui attaquent le bois
- N'affecte pas les matières plastiques, verre, cuivre & fer et les peintures
- Sans odeur

Caractéristiques techniques

Densité (20°C)	Env. 1,1 g/cm ³
Odeur	Inodore

Les valeurs ci-dessus sont des données caractéristiques typiques du produit et ne peuvent pas être considérées comme spécifications du produit.

Produits du système

- Bois Intérieurs lasure (2400)
- Lasure 3en1 protection professionnelle pour bois Aqua HSL-35* (7120)



- MSL-40/sm-Lasure couche intermédiaire UV+ (7240)
- AG-20-Primaire universel (7150)
- Portes & Châssis Peinture 3-en-1 (2705)
- Lasure protection 3en1 HSL-30/m* (7100)

* Utiliser les produits biocides avec les précautions d'usage.

Avant utilisation, toujours lire l'étiquette et les informations produit!

Préparation du travail

■ Exigences du support

Le support doit être propre et exempt de poussière.

Humidité du bois admise: $u > 20\%$ (à l'exception du bois artificiellement séché).

Le bois doit être complètement prêt à l'emploi.

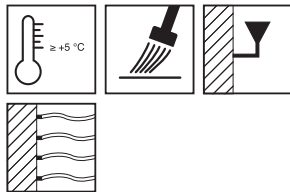
■ Traitement préliminaire

Éliminer les applications anciennes (p.ex. lasures épaisses ou peintures opaques) et salissures, retirer écorce et liber.

Humidifier le cas échéant du bois sec ($u < 20\%$) avec un pulvérisateur à basse pression et de l'eau.

Mise en oeuvre

Produit réservé à l'usage des professionnels!



■ Directives

Température du matériel, de l'air et du support: à partir de $+5^{\circ}\text{C}$.

Enduire, imprégnation par procédé de forure (sous pression)

Après séchage complet (au moins 4 semaines), le bois peut être traité avec les produits à base de solvants ou à base aqueuse mentionnés.

Mettre le bois pendant le séchage sous toit sur un support fixe et imperméable pour éviter le lessivage du produit de protection du bois.

Bien refermer les emballages entamés et les utiliser aussi rapidement que possible.

Applications

Contrôler la compatibilité avec le support, l'adhérence et la teinte par la réalisation préalable d'une surface test.



■ Séchage

Sec: après au moins 48h

Recouvrable: après au moins 4 semaines

Valeurs pour une température de 20°C / une humidité relative de l'air de 65 %.

Une température basse, une faible circulation d'air et une humidité de l'air élevée retardent le séchage.

Remarques

Le produit est évalué selon l'ordonnance des produits biocides (EU) N°528/2012 et autorisé selon l'institut fédéral pour la sécurité au travail et la médecine au travail (BAuA). Cette autorisation remplace jusqu'à présent l'agrément général applicable au bâtiment de l'Institut allemand de la technique du bâtiment (DIBt).

Conformément à la norme DIN 68800-1, les mesures de protection du bois doivent être planifiées en temps utile et avec soin, en coordination avec toutes les parties concernées par la construction (architecte, maître d'ouvrage, entrepreneur), en tenant compte des exigences légales et des conditions locales.

Outils / nettoyage



Pinceau plat, brosse, trémie, pompe d'injection, matériel de pulvérisation à haute pression (p.ex. Gloria 405/410 T), tuyau de pression avec tête de préhension et manchon, injecteur en plastique

Aussitôt après utilisation, nettoyer les outils à l'eau.



Éliminer les résidus de nettoyage conformément aux réglementations en vigueur.

Stockage / Conservation



En emballage d'origine bien fermé, hors de portée des enfants, au frais, au sec, à l'abri du soleil et du gel, dans des locaux bien aérés. Ne pas fumer dans l'entrepôt.

Sécurité / réglementation

Pour plus de renseignements en matière de sécurité pendant le transport, de stockage et manipulation, d'élimination et écologie, consulter la fiche de données de sécurité en vigueur.

Premiers secours.

Après inhalation:

Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme

En cas de malaise, recourir à un traitement médical.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

Après contact avec les yeux:

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion:

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment

Demander immédiatement conseil à un médecin

Élimination

Les résidus de produits plus importants doivent être éliminés dans leur emballage d'origine conformément à la réglementation en vigueur. Les emballages entièrement vides doivent être recyclés. Ne pas jeter avec les ordures ménagères. Ne pas jeter à l'égout. Ne pas déverser dans les égouts.

Code des déchets 03 02 04* composés inorganiques de protection du bois

Ordonnance sur les produits biocides

Matières actives:

100 g de produit contiennent 10,5 g acide borique et 9,5 g tétraborate de disodium décahydraté

Règles de protection:

BP 1081 - Protection préventive du bois - mesures de base

BP 2081 - produit de protection du bois: étaler, rouler, mastiquer et essuyer.

BP 2083 - Utilisation des produits de protection du bois dans des installations ouvertes.

* Utiliser les produits biocides avec les précautions d'usage.

Avant utilisation, toujours lire l'étiquette et les informations produit!

Les agents de protection du bois contiennent des substances actives biocides pour la protection du bois contre les parasites. Pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement, ils devront impérativement être utilisés conformément aux instructions d'utilisation et uniquement dans les domaines autorisés. Éviter tout contact inutile avec le produit. Un mauvais usage peut s'avérer nuisible pour la santé et l'environnement. Ouvrir puis utiliser avec précaution.

Ne pas manger, boire et fumer pendant le travail

Lors de la mise en œuvre dans un atelier (utilisation professionnelle), veiller à maintenir une bonne aération.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Ne pas utiliser sur le bois devant entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou du fourrage pour bétail.



Ne pas verser dans le sol, les cours d'eau ou les égouts.

Mise en œuvre uniquement sur support imperméable. Le cas échéant, utiliser une protection adaptée (film, bâche). Stocker les bois traités - jusqu'à complet séchage - sur support dur, imperméable. Les éventuels restes de produit répandus / égouttés du bois devront être recueillis pour être réutilisés ou éliminés.

Prendre en considération les prescriptions BGI868 (gants de protection) et BGI 736 (produit de protection du bois, manutention et travail sûr).

Ne pas utiliser le produit pour le traitement des supports en bois dans des salles communes, à l'exception du côté intérieur des fenêtres et portes. Les éléments de construction suivantes ne sont pas de salles communes: charpentes de toit non aménagés, locaux commerciaux ou locaux qui ne sont pas habités.

Les indications contenues dans cette fiche technique tiennent compte des techniques et procédés les plus modernes.

L'utilisation du produit n'étant pas sous notre contrôle, ces indications n'engagent pas la responsabilité du fabricant ni du distributeur.

Vous disposez des conditions générales de vente. Si vous ne les avez plus, vous pouvez demander un nouvel exemplaire, vu que nous livrons seulement sous ces conditions.